

<b>Zeitschrift:</b>	Das Werk : Architektur und Kunst = L'oeuvre : architecture et art
<b>Band:</b>	52 (1965)
<b>Heft:</b>	7: Industriebauten
<b>Artikel:</b>	Centre de distribution pour matériaux de construction, Gétaz, Romang, Ecoffey S.A. à Bussigny : architectes : AAA/Atelier des architectes associés, Lausanne, représenté par R. Willomet, architecte FAS/SIA; ingénieur : Bureau J.-C. Piguet, ingénieur EPUL...
<b>Autor:</b>	[s.n.]
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-40480">https://doi.org/10.5169/seals-40480</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Centre de distribution pour matériaux de construction, Gétaz, Romang, Ecoffey S.A. à Bussigny

**Architectes: AAA/Atelier des architectes associés, Lausanne, représenté par R. Willomet, architecte FAS/SIA**

**Ingénieur: Bureau J.-C. Piguet, ingénieur EPUL/SIA**

**Etude: 1961/62**

**Réalisation: 1962-1964**

En 1961, l'Atelier des architectes associés était appelé à collaborer à la réalisation d'un «dépôt» de matériaux pour la Maison Gétaz, Romang, Ecoffey S.A. à Bussigny; l'objet de l'étude et les ambitions des promoteurs ne dépassaient pas l'image traditionnelle de la halle de stockage; les exemples de constructions similaires n'existaient pas et le parallèle avec les ouvrages de l'industrie ou de l'alimentation n'était pas d'actualité.

Dès les premiers contacts, l'étude s'orienta vers une réalisation efficace et vivante ou le caractère statique et empoussiéré du «dépôt» se muait en une image plus rayonnante: le centre de distribution.

### *Etudes préalables*

Avant l'étude architecturale ou constructive, le maître de l'ouvrage et ses mandataires procédèrent ensemble à une analyse complète de l'objet à réaliser ainsi que de tous les éléments qui en dépendent. Cette phase déterminante permit de situer un certain nombre d'options de base; ultérieurement elle facilita la prise de décisions objectives et sereines en limitant les risques d'erreurs.

Cette analyse conjointe a notamment porté sur les éléments suivants:

Définition de la structure organique de l'entreprise et des relations fonctionnelles entre les différents organes

Délimitation des objectifs et détermination des données économiques du commerce de gros

Inventaire complet des marchandises à stocker

Spécification des modes de manutention avec comptage des manipulations

Distinction des modes de stockage existants ou à créer

Détermination de l'acheminement des marchandises et des ordres écrits ou verbaux

Définition d'une ambiance et d'un climat social

Cette longue étude du maître de l'ouvrage détermina le programme effectif du Centre de distribution; bien qu'elle ne figure pas dans ses prestations habituelles, la collaboration de l'architecte à cette analyse contribua à l'élaboration des données fondamentales qui impriment un caractère d'authenticité à cette réalisation.

### *Choix du parti*

L'exiguïté du terrain est un élément important du choix puisqu'elle a imposé la répartition des stocks sur plusieurs niveaux, l'utilisation de la toiture pour le parking et la construction du type lourd.

Il est évident que le stockage et la manutention de matériaux lourds seraient plus logiques sur un seul plan, mais l'irréversible augmentation du prix des terrains obligea les constructeurs à choisir une solution concentrée verticalement. Le but de l'étude visa donc particulièrement la résolution des circulations horizontales et verticales sur plusieurs niveaux en maintenant la souplesse d'utilisation.

Les différents étages sont accessibles par rampes aux véhicules utilitaires légers.

Le rez-de-chaussée est organisé en quai de chargement; de larges zones de préparation des commandes et stock grand débit facilitent l'exploitation.

La circulation des véhicules comporte deux parcours différenciés:

1. Circuit clientèle

2. Circuit fournisseurs et entreprise.

Le développement linéaire utile à pleine exploitation détermi-

mina la longueur des quais et la création d'un tunnel de circulation qui permet d'abriter les véhicules lourds en dehors des heures de service.

Les bureaux d'exploitation sont en liaison directe avec les services du rez-de-chaussée.

Le premier étage se situe au niveau de la voie ferrée; il dispose au sud-est d'un quai de chargement accessible aux véhicules lourds.

Le deuxième étage est réservé au stock de matériaux légers; il est accessible par le circuit empruntant les rampes d'accès à la toiture.

La toiture est utilisée pour l'administration générale et le parking des voitures. Une deuxième étape de construction est prévue au-dessus de l'administration actuelle; elle permettra son expansion et l'installation d'une exposition de matériaux.

Le transport vertical mécanique est assuré par trois monte-charges de 4 t; un dispositif d'ouvertures dans les dalles permet en outre l'utilisation des chariots élévateurs pour déplacer rapidement les matériaux entre deux étages.

La zone de récréation du personnel est située en annexe au sud; l'orientation, les plantations, les accès contribuent à créer une ambiance et une échelle humaine.

### *Construction*

Dès l'avant-projet, le bureau technique J.-Cl. Piguet collabora à l'étude et au choix de la structure et du parti constructif; le système des dalles caissonnées en béton armé fut choisi pour ses avantages statiques; son expression est donnée par des coffrages réalisés en polyester armé mis au point avec l'aide de la CIP (Communauté d'intérêt pour l'étude et l'application des plastiques à la construction) et l'entreprise Foretay S.A. Les fermetures extérieures ont été réalisées en éléments préfabriqués lourds pour répondre aux conditions posées: résistance aux chocs latéraux, contribution statique à la structure principale, isolation thermique, durabilité, coût.

L'amorce de superstructure est en métal, de façon à faciliter la réalisation de la deuxième étape.

### *Caractéristiques techniques*

Surfaces des stockages intérieurs	9000 m <sup>2</sup>
Volume des stockages intérieurs	22500 m <sup>3</sup>
Surface des stockages extérieurs	400 m <sup>2</sup>
Administration et exploitation	340 m <sup>2</sup>
Appartement du concierge	115 m <sup>2</sup>
Services sociaux, réfectoire et vestiaires	90 m <sup>2</sup>
Atelier mécanique et service d'entretien	150 m <sup>2</sup>
Locaux techniques	115 m <sup>2</sup>

### *Surcharges admissibles des dalles:*

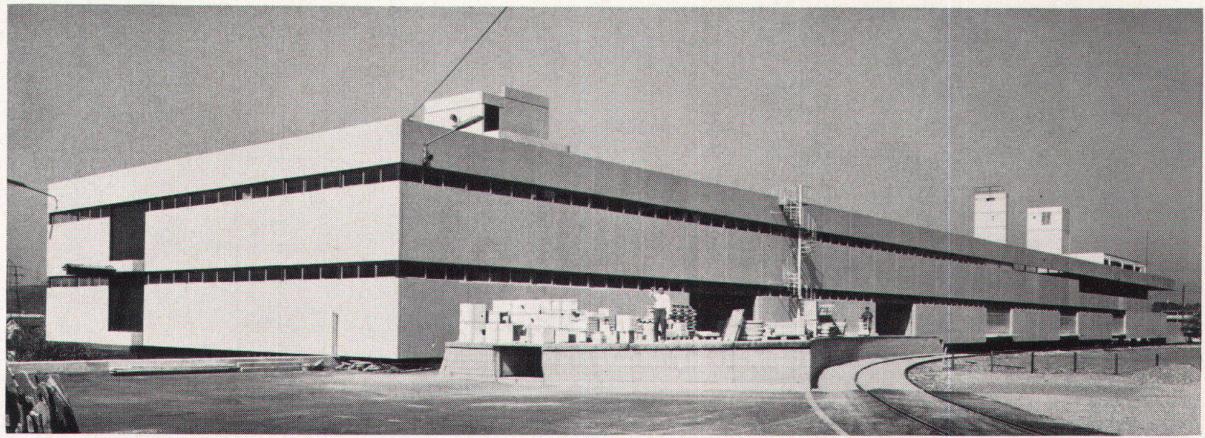
Sous-sol	2 t/m <sup>2</sup>
Rez	2 t/m <sup>2</sup>
Premier étage	2 t/m <sup>2</sup>
Deuxième étage	1,5 t/m <sup>2</sup>
Parking toiture	0,5 t/m <sup>2</sup>
Toitures annexes	2 t/m <sup>2</sup>
Rampes	0,5 t/m <sup>2</sup>

Infrastructure en béton armé, sur radier général, épaisseur 60 cm. Assainissement général du terrain.

Dalles caissonnées, épaisseur 50 cm, coffrage plastique, dimensions 99/99/40 cm; béton propre de décoffrage.

Eléments de façade préfabriqués, épaisseur 15 cm, fixés sur plaques métalliques ancrées dans la dalle: pièce type 346/270 cm. Monte-chARGE: Trois monte-chARGE de 4 t; 1 ascenseur 4 personnes

Portes: Volets métalliques sur les quais; trois portes basculantes automatiques



1

Chauffage: Système à circulation d'eau chaude: aérothermes dans les dépôts, radiateurs dans les bureaux

Vitrages: Dépôts: châssis métalliques avec ouvrants; bureaux: murs rideaux acajou et verre isolant

Ventilation: Installation d'aspiration des gaz lourds dans le tunnel

Communications: Poste pneumatique, interphone

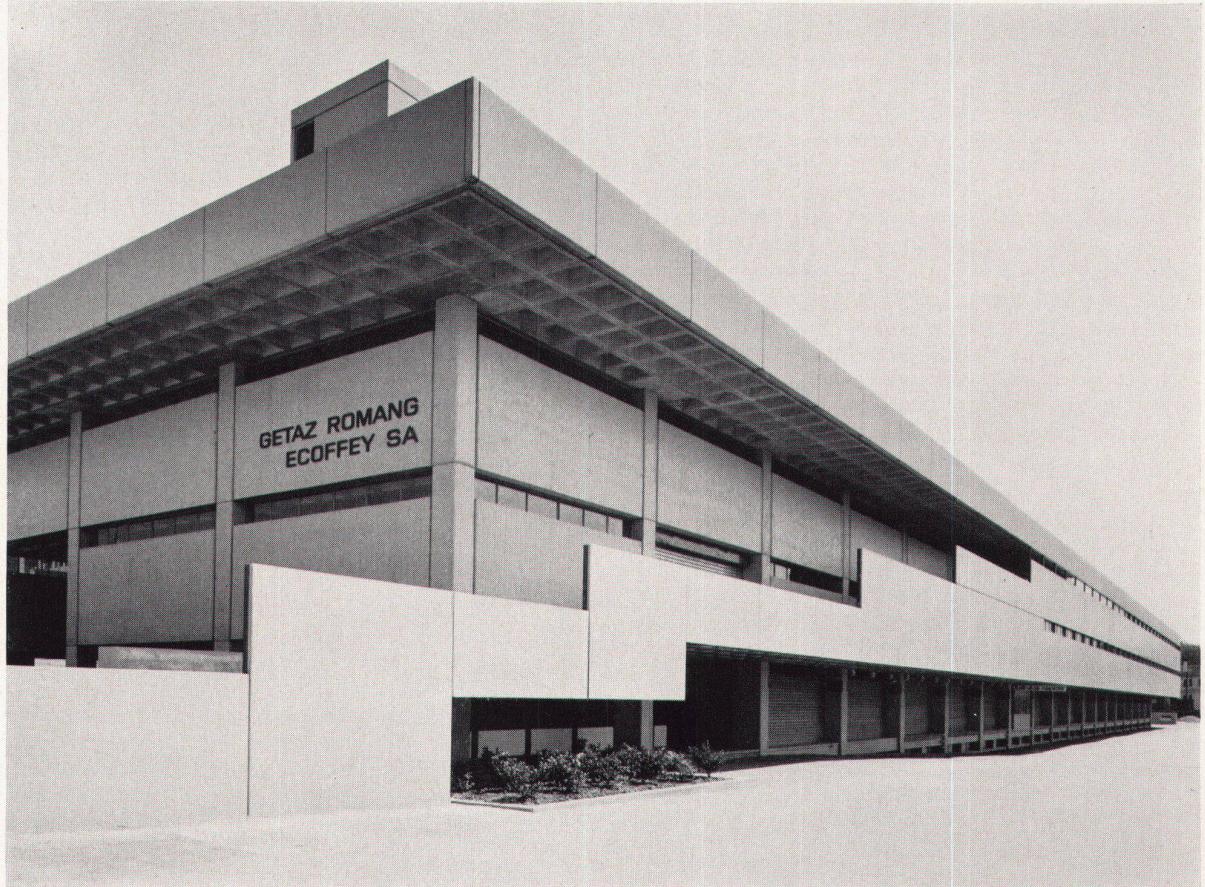
Recherche de personnes: Installation d'appel par haut-parleur

Sols: Dépôts sous-sol, rez et premier étage: chapes industrielles dures; dépôt deuxième étage, stockage matériaux légers: chapes souples en tapis bitumineux.

Photos: Alrège, Pully

1  
Vue du sud-est  
Südostansicht  
Southeast view

2  
Vue face nord-ouest; rampe  
Nordwestfassade; Zufahrtsrampe  
Northwest face with ramp



2